



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECTEUR DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Poitou-Charentes

Poitiers, le 22 octobre 2013

Service connaissance des territoires  
et évaluation  
Division intégration de l'environnement  
et évaluation

La Préfète,

à

Monsieur le Préfet de Charente

Nos réf. : SCTE/DIEE - N°A358

Affaire suivie par : **Eric VILLATE**

eric.villate@developpement-durable.gouv.fr

Courriel : [scte.dreal-poitou-charentes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:scte.dreal-poitou-charentes@developpement-durable.gouv.fr)

S:\SCTE-DEE\dossiers\_instruits\16Energie\Production\Eolien\Projets\_eoliens\OradourFanais\_Brillac\avis-tacite\_colien-oradour-fanais.odt

**INFORMATION RELATIVE A  
L'ABSENCE D'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE**

**Demandeur : Ferme éolienne de Brillac - Oradour Fanais SAS (Volkswind)**

**Intitulé et lieu du projet : Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes : 1 à Oradour-Fanais et 6 à Brillac.**

**Autorité en charge de la décision : Préfecture de la Charente**

**Service instructeur : DREAL Poitou-Charentes - Unité territoriale de la Charente**

Par courrier reçu le **23/08/2013**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier cité ci-dessus.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prend la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour la Préfète et par délégation  
Pour la Directrice régionale  
Pour la chef du SCTE  
La chef de la division  
Intégration de l'environnement et évaluation

Michaële LE SAOUT

~~-PJ - avis de l'ARS~~

- Copie à :

. SGAR

. DREAL Poitou-Charentes - Unité territoriale de la Charente

. ARS